



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 Briançon cedex  
Tél : 04 92 21 35 97  
Fax : 04 92 20 38 90  
accueil@cccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

**DELIBERATION**  
**N°2015-36 du 12 mai 2015**

**OBJET - FONDS DE CONCOURS 2014 – PUY SAINT ANDRE**

*Rapporteur : M. le Président*

Le 12 mai 2015 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 06 mai 2015 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA.

Nombre de conseillers en exercice : 46

Présents : 36 de la délibération 2015-33 à 2015-34  
37 de la délibération 2015-35 à 2015-38  
36 de la délibération 2015-39 à 2015-41  
37 de la délibération 2015-42 à 2015-44  
36 de la délibération 2015-45 à 2015-46  
35 de la délibération 2015-47 à 2015-55

Nombre de pouvoirs : 6 de la délibération 2015-33 à 2015-34  
7 de la délibération 2015-35 à 2015-38  
8 de la délibération 2015-39 à 2015-41  
7 de la délibération 2015-42 à 2015-44  
8 de la délibération 2015-45 à 2015-46  
7 de la délibération 2015-47 à 2015-55

*M. Marc FORNESI est nommé secrétaire de séance.*

**Etaient présents :** Mme Francine DAERDEN, M. Eric PEYTHIEU, M. Maurice DUFOUR, M. Gilles MARTINEZ, Mme Marie MARCHELLO (de la délibération 2015-33 à 2015-46), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération 2015-35), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIUJAS, Mme Catherine LIONNET, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Régis JOUFFREY, M. Roger GUGLIEMETTI, M. Gilles du CHAFFAUT, M. Guy HERMITTE (de la délibération 2015-33 à 2015-38 et de la délibération 2015-42 à 2015-44), M. Marc FORNESI, M. Jean-Louis CHEVALIER, Mme Claudine CHRETIEN, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Jean-Luc NEVEU, Mme Anne-Marie PEYTHIEU, M. Philippe STOCKLI, M. Alain FARDELLA, Mme Dominique BRACHET, M. Philippe MICHELON, M. Jean-Michel REYMOND, M. Olivier FONS, Mme Nicole MATHONNET, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD, M. François BOULANGER.

**Avait donné pouvoir :** M. Gérard FROMM à M. Gilles MARTINEZ  
Mme Nicole GUERIN à Mme Renée PETELET  
Mme Catherine GUIGLI à Mme Marie MARCHELLO  
Mme Fanny BOVETTO à M. Mohamed DJEFFAL  
M. Yvon AIGUIER à Mme Claude JIMENEZ  
Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIEMETTI  
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI (pour les délibérations 2015-39 à 2015-41 et de 2015-45 à 2015-55)  
M. Thierry BOUCHIE à M. Jean-Michel REYMOND

**Vu** la loi n°2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales,

**Vu** la circulaire NOR/LBL/B/04/10075C du 15 septembre 2004, portant mise en œuvre de la loi n°2004-809,

**Vu** les articles L 5214-16, L 5215-26 et L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n° 04-2015 du 15 janvier 2015 du Conseil Municipal de Puy Saint André,

**Considérant** la volonté manifestée par la Communauté de Communes du Briançonnais, de participer au financement, tant en investissement qu'en fonctionnement, d'équipements à caractère communal, mais dont la réalisation ou le fonctionnement ont un impact à l'échelle du Briançonnais,

**Vu** l'avis favorable de la Commission « Administration Générale et Finances » en date du 16 avril 2015,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 13 avril 2015,

### **Le Conseil Communautaire à l'unanimité**

- Répond à la sollicitation de la commune de Puy Saint André et de constituer un Fonds de Concours ayant vocation à assurer la part communautaire du financement d'équipements et d'opérations ayant un impact à l'échelle du Briançonnais,
- Décide au titre du Fonds de Concours 2014, du versement à la Commune de **Puy Saint André** à hauteur de **10 000 €** pour le financement :
  - de la création de places de stationnement pour handicapés devant la mairie et la salle communale,
  - du raccordement du réseau des eaux pluviales pour la sécurité piétonne sur la Place Centrale,
  - de la remise en état des caniveaux pour la récupération des eaux pluviales.
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget « Général » 2015 de la Collectivité,
- Sollicite la commune de Puy Saint André qu'il soit fait état dans tout support de présentation des opérations décrites ci-avant, de la participation financière de la Communauté de Communes du Briançonnais et de son montant.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme  
Le Président,



**Alain FARDELLA.**



Date affichage : 20 MAI 2015